

LE SOCIALISME

Causerie et infos en bref.

(Apprendre pour comprendre, comprendre pour agir. V. I. Lénine)

Le 23 décembre 2025

Rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme.

Tous ceux qui pendant de longues décennies ou durant toute leur vie ont servi loyalement ou servilement le capitalisme et ses institutions, dont l'Union européenne, et qui de nos jours s'opposent à leur orientation sont dans le collimateur de cette terrible dictature qui a décidé de cibler des dissidents ou des opposants qui oseraient tenir un discours qui contredirait son interprétation de la situation politique.

Vous n'êtes pas d'accord avec nous, vous refusez de vous taire, vous êtes un complotiste, un traître, un suppôt du terrorisme, vous méritez le même châtiment suprême, en attendant vous serez interdit bancaire et banni partout, plus personne n'osera vous approcher par crainte de connaître le même sort.

Vous trouverez un complément de 17 pages qui traite ce sujet en fin de causerie, l'excommunication de Jacques Baud prononcée par le Conseil de l'Europe, donc le ministre des Affaires étrangère français, ainsi qu'une décision de l'Arcom et du Conseil d'Etat qui relève d'un régime tyrannique ou fascisant.

Totalitarisme. Le Patriot Act est passé en Australie : Vive la mondialisation de l'antisionisme !

L'Australie prévoit des lois plus sévères contre l'affichage de drapeaux extrémistes - The Associated Press 21 décembre 2025

Le premier ministre de l'État, Chris Minns, a annoncé l'interdiction des slogans tels que «*Mondialisons l'intifada*» et l'octroi de pouvoirs accrus à la police pour exiger des manifestants qu'ils retirent leur masque lors des manifestations.

Le premier ministre, qui s'est joint à la communauté juive à la Grande Synagogue de Sydney vendredi, a soutenu: «*L'esprit de notre communauté juive australienne est absolument inébranlable.*»

Complément.

L'ambassade d'Israël au Royaume-Uni a publié un communiqué de presse se félicitant de l'arrestation par la police britannique de manifestants ayant appelé publiquement à «*mondialiser l'Intifada*», et déclare :

«L'ambassade d'Israël au Royaume-Uni se félicite de l'annonce conjointe de la police métropolitaine et de la police du Grand Manchester, selon laquelle toute personne appelant à «mondialiser l'intifada» sera arrêtée. »

Qui dirige le monde ? La réponse, ceux qui établissent ce classement dans tous les sens du terme, The Economist ou les banquiers Rothschild & Cie.

J-C- J'ai voulu me faire rapidement une idées des « *réformes* » adoptées au Portugal ces dernières années en matière sociale et économique, en fait, en grande partie des directives européennes, ChatGPT m'a fourni une liste longue comme le bras, alors j'ai abandonné l'idée de vous la soumettre.

J'imagine que plus la liste sera longue, mieux sera classé un Etat par *The Economist* qui préside au lobbying qui sévit à Bruxelles, l'OTAN politique.

La France classée 11e "économie de l'année" devant les États-Unis et l'Allemagne: comment l'Hexagone a déjoué les pronostics les plus pessimistes malgré le chaos politique - BFMTV 20 décembre 2025

Le magazine *The Economist* vient de couronner le Portugal en tant qu'"économie de l'année" 2025. Pourtant plongée dans le chaos politique et budgétaire, la France ne s'en sort pas si mal en décrochant une 11e place... méritée?

Après avoir été récompensée en 2024, l'Espagne est détrônée par son voisin. Salué pour son redressement spectaculaire et son dynamisme, le Portugal vient d'être sacré "économie de l'année" par le magazine *The Economist*, devant l'Irlande et Israël.

L'hebdomadaire britannique remet chaque année ce titre symbolique au pays de l'OCDE qui affiche les meilleurs résultats en matière de croissance, d'inflation, d'emploi mais aussi en fonction des performances de son marché boursier. Or en 2025, le Portugal "*a combiné une forte croissance du PIB, une faible inflation et un marché boursier dynamique*", observe *The Economist*.

La France obtient pour sa part "*un score plutôt bon*" et ce "*malgré l'instabilité politique*", s'étonne presque le magazine. L'Hexagone se classe en onzième position et fait même mieux que les États-Unis (17e) ou encore l'Allemagne (20e).

Notons que le classement de *The Economist* n'intègre que la trentaine de pays membres de l'OCDE. Et fort heureusement pour nous, la situation des finances publiques ne fait pas partie des critères d'évaluation.

Les observateurs rappellent que la croissance française est restée portée par la dépense publique en 2025, alors que le déficit public a atteint plus de 160 milliards d'euros:

"Le pouvoir d'achat d'une partie de la population est soutenu par les transferts. Cela alimente la demande et donc la croissance. C'est en partie une croissance à crédit", confirme Éric Dor.

J-C – Normal que la France obtienne "*un score plutôt bon*", le protégé de Rothschild est sur le petit trône élyséen...

Totalitarisme. Attention, on vous manipule. Dans quel monde vivent ces gens-là ?

J'ai trouvé formidable l'article suivant dans la rubrique négationnisme. J'avoue ne pas comprendre comment on peut publier de tels articles.

Ne vous inquiétez pas, soyez heureux. Tous ceux qui craignaient un avenir dystopique se sont trompés - investigaction.net Jonathan Cook - 19 décembre 2025

Un monde où les entreprises dirigent les politiciens, promeuvent une guerre sans fin et manipulent secrètement l'opinion publique par le biais des médias. Heureusement, ces sombres visions n'ont jamais vu le jour...

Dernier paragraphe.

Tout cela n'était qu'une vision sombre d'un avenir possible. Ce scénario ne se réalisera pas. Nos sociétés sont trop solides, nos libertés trop sûres, les entreprises trop contrôlées pour que ce monde sombre puisse voir le jour. Jonathan Cook - 19 décembre 2025

J-C - C'est exactement ce qui est en train de se réaliser, ce type est un escroc. Pourquoi nie-t-il la réalité, en voilà une bonne question que tout le monde évitera de poser, parce qu'elle implique que chacun se remette en cause et personne n'y tient vraiment. Pourquoi ? Excellente question, devinez pourquoi. En voici l'explication.

Maintenant, les peuples exploités et opprimés résistent farouchement à tout ce qu'il a décrit en recourant à la lutte de classe, par conséquent ce scénario ne peut pas se réaliser tel quel ou en totalité, leurs auteurs doivent faire face à une multitude d'obstacles qui les empêchent de le réaliser en totalité. Pour autant, force est de constater qu'ils parviennent tout de même à leurs fins, puisque leur système économique demeure en place, c'est cela l'essentiel qu'il faut retenir, qui oserait le nier.

Voilà la stricte réalité, le fin mot de cette misérable dérive opportuniste, et si on se demande encore pourquoi Jonathan Cook travestit ainsi la réalité, c'est parce qu'il est un agent du capitalisme. En tant que militant pour le socialisme ou ennemi du capitalisme, je refuse d'en être le complice et je dénonce cette faillite ou corruption idéologique.

Si nous ne devons pas trafiquer la réalité ou mentir aux travailleurs, il est de notre devoir de ne pas la fuir, de la regarder en face aussi dure soit-elle et de les informer avec toute la rigueur qui s'impose, car c'est elle qui nous fournit les arguments, les armes ou instruments pour la combattre et transformer révolutionnairement la société, liquider le capitalisme et passer au socialisme.

Cet article concourt davantage à la désinformation qu'à l'information.

Source : <https://investigaction.net/ne-vous-inquietez-pas-soyez-heureux-tous-ceux-qui-craignaient-un-avenir-dystopique-se-sont-trompes/>

Epilogue. L'UE, c'est le fascisme.

Jonathan Cook a bien écrit "Heureusement, ces sombres visions n'ont jamais vu le jour..."

Vraiment ?

Voici ce que je viens de lire dans un article daté du 21 décembre 2025, notez bien qu'on n'a rien à foutre du sort du colonel Jacques Baud, Xavier Moreau et Nathalie Yamb, c'est juste pour montrer ce qui attend les opposants au régime, le mouvement ouvrier. Si vous en faites partie et que vous avez décidé de ne pas rentrer dans le rang, si vous possédez un peu d'économies, retirez-les de la banque, cela pourrait vous être utile peut-être plus vite que vous ne le pensez, qui sait ?

Lundi 15 décembre 2025, le Conseil de l'Europe (CE) a rendu une décision sanctionnant un groupe de douze personnes, dont le colonel Jacques Baud, Xavier Moreau et Nathalie Yamb.

Mme Nathalie Yamb a expliqué les effets de ces sanctions, les qualifiant de «*peine de mort socio-économique*» :

«... au début, j'ai complètement sous-estimé l'impact des sanctions. Mais mon sourire s'est rapidement effacé. À un rythme effréné, j'ai fait l'expérience des tentacules de l'extraterritorialité de l'anarchie européenne. L'une après l'autre, mes cartes de crédit sur des comptes en Suisse, en Afrique et en ligne ont été bloquées. Mes comptes eux-mêmes ont été bloqués. Mes cryptomonnaies étaient inaccessibles. Mon compte PayPal et GoFundMe ont été fermés. Il en a été de même pour mes comptes Amazon, AirBnB, Booking.com, Deezer et eBay. Tous les contrats ont été résiliés.

Je ne pouvais plus payer mon loyer, mes assurances, mes impôts, mes avocats ou mes médicaments. Je ne pouvais plus acheter de billet d'avion, écouter de la musique, regarder Netflix, prendre un Uber, passer une commande en ligne ou payer une note d'hôtel. Mais il y a mieux : je ne peux pas retourner en Suisse pour faire face à des urgences, car les sanctions comprennent une interdiction de survoler le territoire de l'Union européenne, même si la Suisse est complètement enclavée... Lorsque vous imposez une interdiction d'entrée, celle-ci doit être justifiée par le fait que la présence d'une personne donnée sur votre territoire ou dans votre espace aérien constitue un danger immédiat pour votre sécurité. (...)

La peine de mort socio-économique, l'effacement civil auquel ils me condamnent sans procès, en m'empêchant de voyager, en me coupant de tout dans un environnement numérisé, la violence sans précédent qu'ils utilisent contre moi pour atteindre des objectifs politiques, en droit, cela s'appelle du terrorisme. Et ils l'utilisent non seulement pour me briser, mais aussi et surtout pour envoyer un message à ceux qui pourraient être tentés de penser et d'agir comme moi».

Comment les médias dits alternatifs vous manipulent. Deux exemples

Titre : C'est fini : Volkswagen ferme ses portes en Allemagne après 88 ans - Réseau International 17 décembre 2025

- Pour la première fois en 88 ans d'histoire, Volkswagen met fin à la production de véhicules dans une usine située en Allemagne – et ce site, c'est Dresde.

J-C - La brève présentation de cette vidéo ne correspond déjà plus au titre qui laissait entendre que Volkswagen disparaissait d'Allemagne, sans jouer sur les mots, ils ont un sens, on est bien d'accord.

En réalité, Volkswagen ne ferme pas ses portes en Allemagne, c'était une surinterprétation délibérée ou une manipulation frauduleuse des faits pour que les lecteurs ouvrent cette vidéo YouTube ou "faire du buzz", seule l'usine de Dresde va cesser de produire des véhicules et sera reconvertis... Elle comptait seulement 340 employés sur 300 000 au total en Allemagne répartis dans 10 usines.

Ces faits sont vérifiables sur le Net.

Deux lecteurs ont repéré l'escroquerie de Réseau International.

1- vasionensis

Le titre est trompeur : VW ne ferme qu'une usine.

Dresde était en RDA il y a 40 ans ; l'ouverture de cette usine devait donc être récente ; ce n'est pas Wolfsburg (inaugurée par l'oncle Adolf).

2- Orlan17

Exact. Un titre même mensonger.

Un autre exemple.

Vidéo. Larry C. Johnson : La Russie frappe fort avec sa plus grande attaque de missiles et de drones - Réseau International 17 décembre 2025

- VladP

Larry C. Johnson est un retraité de la CIA et son avis ne vaut pas un rouleau de mon PQ.

Désormais, je vais éviter ces rubriques sensées apporter une information neutre sur des sites de réinfo.

J-C - Question : Ces lecteurs se rendent compte maintenant que ce média leur propose des articles nuls ou trafiqués, pendant combien de temps ne se sont-ils aperçus de rien ? Pourquoi ne s'en sont-ils pas rendus compte plus tôt ?

Combat contre l'opportunisme. Gauche décomposée dite "révolutionnaire et internationaliste".

Collectif Les Peuples Veulent, Révolutions de notre temps, Manifeste internationaliste (2025), Editions La Découverte, Coll. Zones, 10,99 euros

Analysé par le magazine Frustration, il porte bien leur nom ceux-là, quelle confusion ou misère intellectuelle ! L'auteur nous donne une leçon d'internationalisme sans rigoler, en réalité il adopte le récit officiel sur la Syrie, l'Ukraine, tout en fait, et le type se prend pour un grand révolutionnaire ou il vous prend pour des cons !

Frustration - Ce livre permet aussi d'apporter une clarification majeure : l'internationalisme, l'anti-impérialisme, n'est pas se ranger bêtement derrière n'importe quelle Etat ou puissances contestant l'hégémonie américaine (ou, aujourd'hui, le génocide commis par Israël). (Ce n'est pas non plus adopter l'idéologie concoctée par les idéologues de l'oligarchie ou du parti démocrate, de la social-démocratie-impérialiste. – J-C)

L'ouvrage critique particulièrement certaines tendances de la « *gauche anti-impérialiste* », qui, dans leur logique binaire, ont soutenu “*implicitement ou explicitement les régimes iranien, russe et syrien*”, présentés comme des « *remparts* » contre l'impérialisme occidental. Dans cette perspective, “*les révoltes syrienne ou iranienne ne pouvaient dès lors qu'être jugées « libérales » ou « pro-occidentales » et donc « manipulées ». Quand elles ne sont pas tout simplement pointées comme des complots ourdis par des pays étrangers, évidemment occidentaux, pour compromettre la « souveraineté nationale » des régimes en place.*” Ainsi “*dans ces récits, le peuple, ses formes d'organisation, ses actions autonomes, ses voix multiples, ses luttes internes, même de classe, comme les massacres commis contre lui par ces régimes et leurs allié-es disparaissent derrière de mauvaises abstractions.*” Lorsqu'un mouvement populaire essaye de prendre en main son destin, les campistes se hâtent de plaquer leurs “*analyses déconnectées du terrain, dépossédant les premiers concernés*” de leur capacité à agir et à se définir. Ainsi, la résistance populaire en Ukraine, les féministes en Iran ou les insurgés en Syrie sont résumés à de simples « *agents de l'impérialisme* ». Malheureusement une partie de la gauche française dite de rupture n'échappe pas à cette critique. C'est peut-être même là une de ses plus grandes faiblesses, d'autant plus que le soutien à des régimes tyranniques et sanguinaires qui massacrent des populations, envahissent des pays entiers, est, pour les mêmes raisons, tout aussi impopulaire dans “*l'opinion*” que le soutien à l'impérialisme américain et ses alliés. (On retrouve là le discours de l'OTAN, de Washington, reste à l'assumer, là c'est une autre histoire. C'est là qu'on voit qu'on a affaire à des manipulateurs ou des gens malhonnêtes. Fuyez-les ! – J-C)

L'ouvrage insiste sur un point central : considérer l'Occident comme la seule puissance impérialiste et “*les États-Unis comme LA source de tous les maux*” (le “*biais caractéristique de ces positions « campistes »*”) conduit à relativiser les crimes d'autres régimes (syriens, russes, chinois, iraniens...) sous prétexte de contrer l'hégémonie occidentale. “*Pourquoi faudrait-il dénoncer la colonisation israélienne en Palestine d'un côté, et fermer les yeux sur la guerre contre-insurrectionnelle en Tchétchénie, sur l'invasion de la Géorgie ou de l'Ukraine par la Russie et inversement ?*” interroge-t-il. Ces révolutionnaires insistent : “*contrairement à ce qu'essayent de nous faire croire les tenants d'une gauche autoritaire et étatiste (...) lier les combats au lieu de les opposer ne nous affaiblit pas mais augmente notre puissance*”. Ils rappellent, à raison, qu'un « *sous-impérialisme, c'est toujours de la merde et du sang* ». D'ailleurs, un jour, un de ces “*sous-impérialismes*” pourrait bien remplacer les Etats-Unis à la tête de “*l'Empire*” sans que cela ne soit si salvateur pour les populations. Et pour cause, même “*des bourgeois nationales et les élites politiques issues*”, par exemple, de “*mouvements d'indépendance (...) ont souvent cédé à l'autoritarisme*” et “*pris leur part des fruits de l'exploitation post-coloniale*”. (Ils n'ont vraiment rien compris, rien appris, ils sont politiquement arriérés. – J-C)

J-C - En fait, ce sont des agents inconscients des révoltes colorées, ils en font l'éloge, mais aussi, des fleurs, des Printemps Arabes, etc. mis en scène par l'Open Society de Soros, Davos, le Pentagone, des idiots utiles à l'oligarchie. Sont-ils instrumentalisés, je l'ignore. En tout cas ils ont trouvé un éditeur, La découverte.

Ils ont pondu un ouvrage en écriture inclusive de 120 pages, Révoltes de notre temps - Manifeste internationaliste.

- « *Nous cherchons à redonner corps à l'expérience des soulèvements de ces dernières années et à faire renaître une perspective révolutionnaire internationaliste pour les années qui viennent.* »

Politis les a bien cerné en leur prêtant que : "Les avant-gardes du siècle passées ne sont plus de mises, pas plus que le Grand Soir", au diable la révolution socialiste ou le renversement du capitalisme, du coup on se demande en quoi ce groupuscule serait-il révolutionnaire ou internationaliste, on se le demande !

Les Peuples Veulent, 2024

https://thepeopleswant.org/fr/about_us

Union européenne.

L'Union européenne en proie à des tensions croissantes...

J-C – Je vous ferais remarqué que je n'incite pas à faire aux lecteurs que l'UE serait au bord de l'éclatement comme certains le font depuis des décennies, ce qui stupide puisque cela a toujours été faux jusqu'à présent, sans présager que cela ne se réalisera pas un jour.

Vous saisissez la nuance, on s'en tient strictement aux faits, et on ne se lance pas dans des spéculations oiseuses, on est sérieux ici ou on ne se moque pas des lecteurs, vous en avez de la chance, bande d'ingrats !

Lu

Mercosur : sous la pression des agriculteurs, Bruxelles recule – 19 décembre 2025

Ursula von der Leyen a annoncé ce jeudi 18 décembre aux chefs d'État des 27, à Bruxelles, le report de la signature de l'accord UE-Mercosur. Initialement prévue ce samedi à Foz do Iguaçu, celle-ci est repoussée à janvier 2026, sans date fixe. Un report surprise qui traduit la nervosité des élites bruxelloises face à une colère du terrain devenue difficile à contenir.

Après plus de 25 ans de négociations, cet accord devait ouvrir largement les marchés sud-américains aux exportations européennes – voitures, machines, vins et spiritueux – vers l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Mais en contrepartie, une arrivée massive de denrées sud-américaines menace de fragiliser les filières locales : viande, sucre, riz, miel ou soja à bas prix, issus d'une concurrence jugée déloyale par les producteurs européens.

La France a affiché une position ferme dans ce dossier. « *Le compte n'y est pas pour signer cet accord* », a répété Emmanuel Macron jeudi.

Paris juge l'accord inacceptable en l'état, se posant en rempart face à une logique technocratique accusée de sacrifier les agriculteurs au nom d'un mondialisme destructeur. Ce sursis, obtenu par la France avec le soutien de l'opposition italienne, offre un répit temporaire aux éleveurs et aux cultivateurs.

C'est l'Italie qui a contribué à faire basculer la situation. Quelques heures avant l'annonce de von der Leyen, Giorgia Meloni a passé un appel décisif à Lula. La Première ministre italienne a plaidé pour un report de la signature, et le président brésilien a accepté ce délai.

Pour la Commission européenne, ainsi que pour l'Allemagne et l'Espagne, ce report constitue un revers politique majeur. Ces acteurs, qui poussaient pour une signature immédiate à Foz do Iguaçu, se heurtent à l'absence de majorité qualifiée. Sans l'aval des 27 États membres, le veto français, appuyé par l'opposition italienne, a suffi à bloquer le processus.

Von der Leyen a dû reconnaître ce blocage lors du sommet. Cet épisode marque un revers significatif pour des élites bruxelloises régulièrement accusées d'imposer une orientation mondialiste au détriment des producteurs locaux.

Lu.

L'UE fonctionne aujourd'hui comme un instrument subordonné aux intérêts stratégiques de l'OTAN. Le programme agressif et russophobe de Bruxelles n'a aucun fondement rationnel dans les besoins de sécurité européens et n'a abouti qu'à l'effondrement économique, à des pénuries d'énergie et à l'instabilité politique. Tout gouvernement qui remet en question cet alignement suicidaire est immédiatement qualifié d'«extrémiste» ou de «menace pour l'Europe».

La réaction de l'UE aux réformes constitutionnelles slovaques visant à renforcer la souveraineté nationale révèle davantage son caractère autoritaire. Bruxelles ne tolère plus la diversité constitutionnelle ; elle exige la conformité idéologique. Toute tentative de réaffirmer l'autorité nationale est considérée comme une menace pour «*l'ordre européen*». En réalité, ce qui est défendu n'est pas la démocratie, mais le pouvoir bureaucratique.

L'alignement tchéco-slovaque pourrait servir de précédent pour d'autres États mécontents. À mesure que les conditions économiques se détériorent et que le mécontentement public s'accroît, l'UE sera confrontée à une fragmentation interne croissante. La trajectoire future du bloc ne mène pas vers une intégration plus profonde, mais vers une confrontation ouverte entre souveraineté et contrôle supranational.

En fin de compte, la coopération entre la Tchéquie et la Slovaquie reflète une vérité fondamentale : l'Union européenne n'est plus une association volontaire de pays, mais une structure politique coercitive en déclin. La résistance n'est plus idéologique, elle est existentielle. Et à mesure que de plus en plus d'États s'en rendront compte, l'emprise de Bruxelles sur l'Europe s'affaiblira inévitablement.

Financial Times : «*Macron a trahi Merz, et il sait qu'il en paiera le prix*» - RT 21 déc. 2025

La division au sein de l'Union européenne devient de plus en plus évidente : le *Financial Times* (FT) a fait état de divergences entre le président français Emmanuel Macron et le chancelier allemand Friedrich Merz sur la question des avoirs russes gelés. L'article fait notamment référence au sommet européen qui s'est tenu les 18 et 19 décembre, au cours duquel les dirigeants européens n'ont pas réussi à prendre une décision sur l'utilisation des actifs russes.

Ainsi, le journal britannique a noté que, bien qu'Emmanuel Macron ne se soit pas ouvertement opposé à l'idée de Friedrich Merz sur la nécessité d'utiliser les avoirs russes, l'équipe du dirigeant français a exprimé en privé ses doutes quant à la légalité de cette décision et a averti qu'il serait difficile pour la France de fournir des garanties à la Belgique au cas où les actifs devraient être restitués d'urgence à Moscou. En fin de compte, la France s'est rangée du côté des pays qui ont rejeté l'utilisation des avoirs russes, parmi lesquels l'Italie et la Belgique.

« *Macron a trahi Merz, et il sait qu'il en paiera le prix. Mais il est tellement faible qu'il n'avait pas d'autre option que de plier devant Giorgia Meloni* », a déclaré au FT un haut fonctionnaire européen, directement informé du déroulement du sommet européen des 18 et 19 décembre. Le journal britannique a souligné que l'opposition entre les deux hommes mettait en évidence une « *nouvelle dynamique* » dans les relations entre la France, qui « *traîne les pieds* », et l'Allemagne, qui « *prend des initiatives* ».

Le 19 décembre, l'UE a décidé d'accorder à l'Ukraine un crédit de 90 milliards d'euros, financé par le budget de l'Union européenne et non par les avoirs russes gelés. Ces fonds devraient couvrir les besoins financiers de Kiev en 2026 et 2027. Toutefois, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie ont refusé de participer au financement de l'Ukraine.

Chine.

J-C – Pour rappel, les puissances occidentales avaient réduit la Chine à la misère et au sous-développement pendant près d'un siècle, les temps changent, chacun son tour ! Si les Européens et les Américains ne bénéficiaient pas de produits à bas coûts fabriqués en Chine, ils n'auraient même plus les moyens de s'acheter des balais à chiottes !

La Chine cible des produits laitiers européens, vive réaction de l'UE - AFP 23 décembre 2025

Un nouveau front s'est ouvert dans les relations commerciales déjà tendues entre la Chine et l'UE: Pékin va imposer des taxes sur certains produits laitiers européens, une mesure vivement dénoncée par l'UE et les producteurs européens qui la jugent totalement injustifiée.

Ces droits de douane "provisoires" s'échelonneront de 21,9% à 42,7% et entreront en vigueur mardi, a annoncé lundi le ministère chinois du Commerce.

Ils concernent toute une série de produits, notamment les fromages frais et transformés, les fromages bleus ainsi que certains laits et crèmes, qui bénéficieraient selon Pékin de subventions faisant subir un "préjudice substantiel" aux concurrents chinois.

"*C'est un développement très négatif*" dans les relations entre l'UE et la Chine, a réagi lundi un porte-parole de la Commission européenne.

"*C'est un choc, un coup de massue*", a renchéri auprès de l'AFP François-Xavier Huard, PDG de la Fédération nationale de l'industrie laitière, organisation qui représente les industriels français du secteur comme Lactalis, Danone, Savencia ou Bel.

Le gouvernement chinois a pris cette décision dans le cadre d'une enquête antisubventions lancée en août 2024, officiellement à la suite d'une demande de l'Association laitière de Chine.

Mais pour les Européens, il s'agissait d'une mesure de rétorsion, car cette enquête avait été annoncée au lendemain de l'annonce par l'UE de sa décision d'imposer des droits de douane élevés sur les véhicules électriques fabriqués en Chine.

Selon la Commission européenne, Pékin prévoit de conclure son enquête sur le secteur laitier européen le 21 février, date à laquelle la taxe douanière pourrait devenir définitive.

Mais Bruxelles veut convaincre la Chine d'y renoncer.

"Notre analyse est que cette enquête est basée sur des allégations contestables et des preuves insuffisantes, et que les mesures sont par conséquent injustifiées et infondées", a déclaré à la presse Olof Gill, porte-parole de la Commission.

"Nous faisons tout ce qu'il faut pour défendre les agriculteurs et les exportateurs de l'UE, ainsi que la Politique agricole commune, contre l'utilisation abusive par la Chine de mesures de protection commerciales", a-t-il ajouté, rappelant que la Commission avait déjà saisi l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à propos de ce dossier.

"Nous n'acceptons pas cette décision unilatérale, et sans fondement", a dit de son côté le ministre français du Commerce extérieur Nicolas Forissier.

La semaine dernière, la Chine avait déjà annoncé imposer pour cinq ans des droits "antidumping" allant de 4,9% à 19,8% sur le porc et ses sous-produits importés de l'UE, sur la base d'une autre enquête ouverte en juillet 2024.

Toutefois, cette mesure avait été accueillie avec un certain soulagement par les producteurs porcins européens, qui subissaient des taux provisoires encore plus prohibitifs, pouvant s'élever jusqu'à 62,4%. AFP 23 décembre 2025

J-C - Ah les occidentaux veulent jouer aux gros malins avec la Chine, à la place des Chinois, j'en rajouterais une couche de taxes !

Rappel.

Macron menace la Chine de droits de douane "dans les tout prochains mois" - AFP 7 décembre 2025

France.

Lubie guerrière à 10 milliards d'euros. Il n'y a pas d'argent, sauf pour la guerre.

"Nous devons être forts pour être crants" : Emmanuel Macron donne son feu vert à la construction d'un porte-avions, qui remplacera le "Charles-de-Gaulle" - franceinfo.fr 21 décembre 2025

En déplacement à Abou Dhabi (Emirats arabes unis), sur une base militaire française, Emmanuel Macron a donné son feu vert à la construction du futur porte-avions qui remplacera le Charles-de-Gaulle.

"Conformément aux deux dernières lois de programmation militaire, et après un examen complet et minutieux, j'ai décidé de doter la France d'un nouveau porte-avions", a annoncé le chef de l'Etat français, lors du traditionnel Noël avec les troupes. *"La décision de lancer en réalisation ce très grand programme a été prise cette semaine"*, a-t-il ajouté.

A propulsion nucléaire, le nouveau porte-avions sera beaucoup plus massif que l'actuel. Il fera près de 80 000 tonnes pour environ 310 mètres de long, contre 42 000 tonnes pour 261 mètres pour le Charles-de-Gaulle. Avec un équipage de 2 000 marins, il pourra embarquer 30 avions de combat.
franceinfo.fr 21 décembre 2025

J-C – Un missile hypersonique, et il est au fond de l'océan !

Palestine occupée.

Le massacre continue.

Des tirs israéliens auraient tué au moins cinq Palestiniens à Gaza - The Associated Press 20 décembre 2025

Vendredi, des soldats israéliens ont ouvert le feu par-dessus la ligne de cessez-le-feu dans le nord de la bande de Gaza, tuant au moins cinq Palestiniens, dont un bébé, selon un hôpital local qui a accueilli les victimes.

Les cinq victimes sont décédées à Tuffah, un quartier est de la ville de Gaza, a expliqué Rami Mhanna, directeur général de l'hôpital Shifa.

Israël poursuit ses opérations militaires meurtrières à Gaza malgré le cessez-le-feu - RFI 21 décembre 2025

Parmi les victimes figurent un bébé de quatre mois, une adolescente de 14 ans ainsi que deux femmes, selon Mohammed Abou Salmiya, directeur de l'hôpital al-Chifa. Les funérailles ont eu lieu samedi 20 décembre. « *Ce n'est pas une trêve, c'est un bain de sang, nous voulons que ça s'arrête* », a lancé samedi devant l'hôpital Nafiz al-Nader.

Cette attaque est la dernière d'une série de violations du cessez-le-feu par Israël. En tout, depuis le 10 octobre dernier, date de son entrée en vigueur, au moins 401 Palestiniens ont été tués. L'accord était pourtant censé suspendre les hostilités, rapporte notre correspondante à Ramallah, Alice Froussard.

Mais les attaques n'ont jamais complètement cessé : les forces israéliennes ont mené des frappes aériennes, des tirs d'artillerie et des opérations militaires, tuant des civils ou détruisant des infrastructures, y compris certaines dans des zones censées être protégées par la trêve.

Israël continue également de bloquer la libre circulation de l'aide humanitaire dont Gaza a désespérément besoin.

Israël approuve 19 nouvelles colonies juives en Cisjordanie - Euronews/AP 22 décembre 2025

Cette décision porte à 69 le nombre total de nouvelles colonies créées ces dernières années, un nouveau record, selon Bezalel Smotrich, qui a mis en place un programme d'expansion israélienne en Cisjordanie.

Le nombre de colonies en Cisjordanie a augmenté de près de 50 % au cours du mandat de l'actuel gouvernement d'extrême droite. En 2022, le territoire comptait 141 colonies. Avec cette dernière approbation, leur nombre atteint 210, selon Peace Now, un groupe de surveillance anti-colonisation.

Ces colonies sont largement considérées comme illégales au regard du droit international.

Etats-Unis.

Groenland : la nomination d'un émissaire américain provoque la colère de Copenhague - RT 22 déc. 2025

Le président américain Donald Trump a relancé, ce 22 décembre, le dossier groenlandais en annonçant la nomination de Jeff Landry, gouverneur républicain de Louisiane, comme envoyé spécial des États-Unis au Groenland.

Les autorités danoises ont dénoncé cette décision, y voyant un geste politiquement agressif. Le Danemark a fait savoir qu'il convoquerait l'ambassadeur américain dans les prochains jours afin de demander des explications.

Depuis son élection, Donald Trump présente cette grande île arctique comme un enjeu de sécurité pour les États-Unis. Il a répété à plusieurs reprises qu'il « *avait besoin* » du Groenland et a réaffirmé son désir d'en prendre le contrôle. Le Groenland avait, de son côté, répondu qu'il n'était pas à vendre et qu'il entendait décider seul de son avenir.

La prise de fonction annoncée ne s'est pas limitée à une nomination formelle. Dans un message publié sur X, Jeff Landry a remercié Donald Trump et a indiqué qu'il accepterait la mission à titre bénévole. Il a aussi assuré que cette désignation ne modifierait pas ses responsabilités de gouverneur. Mais il a surtout affiché l'objectif de faire du Groenland une partie des États-Unis, formulation qui a renforcé l'onde de choc à Copenhague comme sur l'île.

Un climat de méfiance croissante

L'opinion publique groenlandaise, telle qu'elle apparaît dans un sondage publié en janvier par le quotidien Sermitsiaq, va dans le même sens que la ligne officielle : 85 % des personnes interrogées se disaient opposées à une appartenance future aux États-Unis, contre 6 % favorables. À l'époque, le Premier ministre du Groenland avait répondu aux menaces d'annexion en rappelant que les Groenlandais ne voulaient pas devenir Américains.

Ukraine.

Le sommet de Bruxelles tourne au fiasco : l'UE renonce à l'utilisation des avoirs russes et se replie sur un prêt contesté à l'Ukraine - RT 19 déc. 2025

Le sommet européen des 18 et 19 décembre à Bruxelles, présenté comme décisif pour l'avenir du soutien à l'Ukraine, s'est soldé par une impasse majeure sur la question des avoirs russes gelés. Malgré la pression intense de la Commission européenne et de l'Allemagne, les dirigeants européens n'ont pas réussi à imposer la confiscation de ces fonds pour financer l'aide à Kiev.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, défendait un plan visant à utiliser les 210 milliards d'euros d'avoirs russes bloqués dans l'UE — dont 185 milliards en Belgique — pour octroyer un crédit à Kiev. Mais face à une forte opposition, notamment de la Belgique, de la Hongrie, de l'Italie, de Malte et de la Tchéquie, la mesure a été abandonnée. Le Premier ministre belge Bart De Wever a évoqué des « *risques juridiques et financiers* », et les avoirs russes ne figurent même pas dans le communiqué final du sommet.

Ce revers a été salué par Moscou. Kirill Dmitriev, représentant spécial du président russe, a qualifié ce retrait de « *victoire du droit et du bon sens* » face aux « *fauteurs de guerre dirigés par von der Leyen* ». Il a également appelé à la démission d'Ursula von der Leyen et de Friedrich Merz, les accusant d'avoir « *épuisé leur capital politique pour un projet illégal et voué à l'échec* ».

Un prêt contesté à l'Ukraine

En remplacement, les chefs d'État et de gouvernement ont validé un plan de financement basé sur un emprunt collectif de 90 milliards d'euros, accordé à taux zéro sur deux ans. Ce mécanisme, présenté comme une solution de compromis, ne convainc pas tout le monde.

Le Conseil de l'UE a précisé que la Hongrie, la Slovaquie et la Tchéquie ne participeront ni au financement ni aux garanties de ce prêt. Le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, a dénoncé un « *crédit de guerre* » qu'il juge « *perdu d'avance* ». Il a estimé que l'initiative initiale exposerait l'Europe à de graves représailles si la Russie décidait de répondre symétriquement, rappelant que « *les actifs européens en Russie dépassent ceux de la Russie en Europe* ».

Friedrich Merz a de son côté assuré que l'Ukraine n'aurait à rembourser ce crédit que si la Russie refuse de payer des réparations. Dans ce cas, l'UE envisage d'utiliser les avoirs gelés comme garantie, ce qui demeure une hypothèse non actée. Le chancelier allemand a précisé que cela se ferait « *en conformité avec le droit international* ».

Venezuela.

Le Venezuela se targue du « *plein soutien* » de la Russie face au blocus des Etats-Unis - 20 Minutes/AFP 23 décembre 2025

La tension entre les Etats-Unis et le Venezuela s'est encore accrue après un échange téléphonique entre les ministres des Affaires étrangères vénézuélien et russe. Yvan Gil a indiqué que son homologue Sergueï Lavrov lui avait exprimé le « *plein soutien* » de Moscou face à la situation actuelle dans les Caraïbes, sur fond de mesures américaines visant le secteur pétrolier vénézuélien.

Selon le chef de la diplomatie vénézuélienne, les discussions ont porté sur des « *agressions et violations flagrantes du droit international* », incluant des « *attaques contre des embarcations, exécutions extrajudiciaires et actes illicites de piraterie* » imputées aux Etats-Unis. Sergueï Lavrov aurait, dans ce contexte, « *réaffirmé son plein soutien face aux hostilités contre notre pays* » et dénoncé des actions qui « *ne pouvaient être tolérées* ».

Moscou a confirmé cette lecture dans un communiqué distinct, faisant état d'une « *profonde préoccupation face à l'escalade des actions de Washington dans la mer des Caraïbes* ». La diplomatie russe estime que ces initiatives pourraient « avoir de graves conséquences pour la région et menacer la navigation internationale », tout en assurant de son « *soutien total et [de sa] solidarité avec les dirigeants et le peuple vénézuéliens* ». La Russie dit également appuyer les démarches de Caracas au Conseil de sécurité de l'ONU contre ce qu'elle qualifie de blocus.

Le Venezuela accuse les Etats-Unis du "vol" d'un second pétrolier - AFP 21 décembre 2025

Le Venezuela a dénoncé samedi le "vol" par les Etats-Unis d'un second pétrolier au large de ses côtes, quelques jours après la mise en place par Washington d'un blocus naval visant à accentuer la pression économique sur le pays présidé par Nicolas Maduro.

Selon le *New York Times*, le navire saisi samedi bat pavillon panaméen et transporte du pétrole vénézuélien appartenant à une compagnie chinoise.

Les États-Unis auraient saisi un troisième navire pétrolier au large des côtes vénézuéliennes - RT 21 déc. 2025

Les États-Unis ont intercepté un troisième pétrolier battant pavillon panaméen au large des côtes du Venezuela, rapporte Bloomberg, dans le cadre de l'application d'un «*blocus*» ordonné par le président Trump. Une saisie qui provoque la colère à Caracas, les autorités dénonçant cette action comme un «*vol et un enlèvement*».

Alliance des Etats du Sahel.

Mali : Goïta annonce le lancement de la force unifiée de l'AES fr.africanews.com 22 septembre 2022.

Les pays de l'Alliance des Etats du Sahel ont officiellement mis en place leur force unifiée regroupant les armées du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

Le président du Mali, le général Assimi Goïta, a présidé la cérémonie solennelle de lancement à Bamako.

"Aujourd'hui, avec l'installation du nouveau commandant de la force unifiée et la mise en place du poste de commandement conjoint à Niamey et la désignation des bataillons dédiés à la force unifiée, il revient désormais au nouveau commandement non seulement d'anticiper. Sur le nouveau

"mode opératoire de groupes armés terroristes et surtout de continuer de prendre les relais et de continuer ce combat pour la sécurisation de l'espace du Sahel", a déclaré le général Assimi Goïta, président du Mali.

Assimi Goïta, par ailleurs président de la confédération des trois pays sahéliens dirigés par des militaires a évoqué les raisons de la création de cette unité.

"Actuellement, nos armées font face à trois types de menaces dans le cadre de la lutte contre les groupes armés terroristes, la menace terroriste armée, la menace terroriste économique. La menace terroriste médiatique et Dieu merci aujourd'hui l'AES, la confédération a pris des dispositions pour contrer ces différentes menaces, non seulement avec la mise en place de cette force unifiée qui va prendre le relais et aussi la création de la télé AES et tous ces mécanismes, la télé AES, la radio AES la presse écrite AES. Ces dispositifs vont nous permettre de contrer toutes ces menaces", ajoute le Général.

Après des Coups d'états successifs, et en pleine crise sécuritaire, les juntas du Mali, du Burkina faso et du Niger ont tourné le dos à l'organisation sous-régionale de la CEDEAO.

COMPLÉMENT

En oligarchie, le fascisme et la guerre s'imposent.

Pour situer le sujet que nous allons aborder maintenant, une fable qui le résume bien.

Une fable de Jean de La Fontaine qui sert de gouvernance aux dictateurs de l'OTAN politique, l'Union européenne.

LE LOUP ET L'AGNEAU

La raison du plus fort est toujours la meilleure :

Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Un Agneau se désaltérait

Dans le courant d'une onde pure.

Un Loup survient à jeun, qui cherchait aventure,

Et que la faim en ces lieux attirait.

Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?

Dit cet animal plein de rage :

Tu seras châtié de ta témérité.

Sire, répond l'Agneau, que Votre Majesté

Ne se mette pas en colère ;

Mais plutôt qu'elle considère

Que je me vas désaltérant

Dans le courant,

Plus de vingt pas au-dessous d'Elle ;

Et que par conséquent, en aucune façon,

Je ne puis troubler sa boisson.

Tu la troubles, reprit cette bête cruelle,

Et je sais que de moi tu médis l'an passé.

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?

Reprit l'Agneau ; je tette encore ma mère

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.

Je n'en ai point. C'est donc quelqu'un des tiens:

Car vous ne m'épargnez guère,

Vous, vos Bergers et vos Chiens.

On me l'a dit : il faut que je me venge."

Là-dessus, au fond des forêts

Le loup l'emporte et puis le mange,

Sans autre forme de procès.

Préambule.

Dès lors que vous avez osé décrire le mécanisme de la mystification au réchauffement climatique de nature anthropique, celle aux virus tueurs, d'hommes, de poules ou de vaches, celle de la vaccination, celle de la guerre en Ukraine déclenchée par la Russie, celle de la guerre en Palestine occupée déclenchée par le Hamas, etc. pour le Conseil de l'Europe vous êtes un dangereux complotiste, un traître qu'il faut éliminer administrativement dans un premier temps, physiquement par la suite.

Parce que l'Union européenne ne peut pas imposer telle quelle sa politique aux peuples qui la composent, parce qu'elle ne peut pas attaquer frontalement la classe ouvrière, elle s'en prend à ceux qui montrent que sa politique repose sur une description falsifiée de la réalité ou de la situation, autrement dit, elle est guidée par des intentions foncièrement néfastes à tous les peuples ou inavouables. Leur tort impardonnable : démontrer que l'Union européenne pratique la désinformation à grande échelle ou complète contre les peuples au profit de l'oligarchie qui trône au sommet du capitalisme et entend préserver à tout prix ce système économique basé sur l'exploitation et l'oppression. Elle ne tolère pas la vérité, parce qu'elle sert les intérêts de ses ennemis et leur combat contre le capitalisme et ses institutions, donc l'Union européenne.

Ses détracteurs figurent dans son camp, ce sont des dissidents, et non des opposants au capitalisme appartenant au mouvement ouvrier. Pour autant, lorsque ces dissidents ne sont pas engagés directement dans le combat politique contre la classe ouvrière, ils méritent notre soutien ou tout du moins qu'on ne mêle pas nos voix à la meute déchainée de l'Union européenne qui entend faire taire toute opposition à sa politique ultra réactionnaire.

Nous appelons les travailleurs et les militants du mouvement ouvrier à rompre avec l'Union européenne, avec le capitalisme et les institutions de la Ve République, qui souhaiteraient nous entraîner dans une nouvelle guerre mondiale, nous les appelons à s'organiser dans les organisations qui prétendent combattre pour le socialisme en fonction de leur sensibilité et sans préjuger de la valeur de l'engagement politique de ces organisations, ce sera à eux d'en faire l'expérience, afin de déterminer librement celle qui correspond le mieux à leurs aspirations révolutionnaires, car rester isolé serait se condamner d'avance à la défaite et le meilleur moyen de subir une dictature de fer.

Je ne vais pas écrire sur ce sujet un bel article sur le modèle de tous ceux qui ont déjà été publiés, rien de plus facile que de les recopier ou les plagier en modifiant quelques mots ou phrases et ajouter ma signature. Je n'ai pas le temps non plus, on se contentera donc des éléments de réflexion et les passages que j'ai retenus, ils sont extraits de différents articles que j'ai trouvés sur le Net

Avant de commencer, voici le document en question de l'UE :

DÉCISION DU CONSEIL (CFSP) 2025/2572 du 15 décembre 2025

modifiant la décision (PESC) 2024/2643 relative aux mesures restrictives compte tenu des activités déstabilisatrices de la Russie

https://eur-lex.europa.eu/translate.google-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:32025D2572&ref=lecourrierdesstrategies.fr&x_tr_sl=en&x_tr_tl=fr&x_tr_hl=fr&x_tr_pto=wapp#enc_1

Réflexions personnelles.

- UE terroriste, gestapo, fasciste...
- L'UE fonctionne comme un régime despote s'octroyant tous les pouvoirs...

- Elle s'autorise tous les abus de pouvoir...
 - Elle s'octroie un pouvoir extraterritorial imitant la dictature américaine...
 - Elle est juge et partie à la fois, et personne n'est habilité à la contredire, à contester son verdict...
 - Cela se passe sans procès, sans défense, sans recours...
 - Elle juge, condamne, sanctionne, réprime à la manière d'un tribunal d'exception ou militaire sous une dictature fasciste...
 - Elle pratique une justice expéditive à la manière des justiciers ou procureurs d'un tribunal de l'Inquisition...
 - Pas besoin de preuves, de témoins, d'avocats, de confrontation ou d'audition, d'explication, puisque le justiciable est condamné à l'avance, est déclaré coupable...
 - Pas besoin d'arguments, de faits, son récit fabriqué à l'avance a valeur de vérité absolue.
-

Quand Jacques Baud n'était pas encore un pestiféré. Cela vous rappellera les cas des Pr. Raoult et Perronne.

- Jacques Baud, de l'inconvénient d'avoir raison trop tôt par Régis Le Sommier - lejdd.fr 06/02/2024

Ukraine. Jacques Baud fait partie des rares experts à avoir fourni depuis le début de l'invasion russe une analyse de cette guerre. Contre un discours fantasmé du conflit, cet ancien colonel du renseignement suisse publie un essai.

Rembobinons maintenant le fil de la guerre en Ukraine et revenons à la contre-offensive ukrainienne démarrée au mois de juin dernier. À l'époque, pas un jour sans qu'on annonce une victoire de Kiev, la conquête de quelques champs de blé ou celle d'un village au nom imprononçable. Mentallement, l'opinion croit la défaite russe imminente. On lui a martelé depuis un an et demi que les soldats de Poutine ne sont pas motivés, que leur moral est au plus bas, qu'ils combattent avec un fusil pour deux ou encore qu'ils ne savent pas pourquoi ils combattent. La conquête de Bakhmout en mai est interprétée comme une victoire à la Pyrrhus. Or, un an plus tôt, en août 2022, dans son livre Opération Z, Jacques Baud expliquait pourquoi cette contre-offensive ukrainienne était vouée à l'échec. « On connaissait les armes reçues par l'Ukraine, dit-il, les contraintes logistiques, techniques et en instruction de l'armée ukrainienne, ainsi que ses structures de conduite. On savait donc qu'il serait pratiquement impossible d'intégrer rapidement ces armes en un système cohérent pour faire face à l'armée russe, dont la force est précisément la cohérence opérationnelle. » lejdd.fr 06/02/2024 (La suite était réservé aux abonnés dont je ne fais pas partie. - J-C)

Dans les médias mainstream.

Présentation par France Info, la voix de son maître ou les champions de la désinformation.

J'ai laissé de côté Xavier Moreau et John Mark Dougan qui sont d'épouvantables réactionnaires.

Xavier Moreau, Jacques Baud, John Mark Dougan... Qui sont ces "*agents de la déstabilisation russe*" ajoutés à la liste noire de l'UE ? - franceinfo.fr 16 décembre 2025

Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a annoncé que douze de ces agents prorusses allaient faire l'objet de sanctions. Parmi eux, trois désinformateurs qui ont influencé à de multiples reprises le débat public français et européen.

Le Quai d'Orsay les décrit comme des "*agents de la déstabilisation russe en Europe*". Lundi 15 décembre, le ministre des Affaires étrangères et de l'Europe, Jean-Noël Barrot, a annoncé depuis Bruxelles des sanctions contre 12 personnalités responsables "*d'ingérences étrangères*" et de la propagation de fausses nouvelles en France et dans l'Union européenne (UE). Parmi les personnes ajoutées à cette "*liste noire*", une majorité d'acteurs médiatiques et analystes russes, mais surtout un ancien militaire franco-russe, Xavier Moreau, un ex-membre des renseignements suisses, Jacques Baud, ainsi qu'un ancien shérif américain devenu hacker, John Mark Dougan. Voici ce que l'on sait d'eux.

Jacques Baud, 70 ans, ancien colonel suisse diffuseur de "*théories complotistes sur l'Ukraine*"

Connu pour ses prises de position favorables à la Russie, Jacques Baud est un ex-agent du Service de renseignement de la Confédération suisse. Cet ancien colonel a occupé de nombreuses fonctions prestigieuses en Suisse et à l'international ces 45 dernières années. Mais il est lui aussi accusé par l'UE d'être un "*porte-voix de la propagande prorusse*" et de diffuser des "*théories complotistes sur l'Ukraine*".

Invité régulier des plateaux de télévision russe ou encore de la chaîne de "*réinformation*" TV Libertés, il est membre du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R), un think tank autrefois dirigé par l'auteur français Eric Denécé et déjà épingle par notre rubrique Vrai ou Faux pour ses positions pro-Kremlin. Au fil des ans, le septuagénaire s'est illustré par de multiples déclarations polémiques, sur des sujets aussi variés que l'implication d'Oussama Ben Laden dans les attentats du 11 septembre 2001, la guerre au Darfour ou le massacre de Boutcha, en Ukraine. En 2023, Conspiracy Watch a noté dans un article qu'il versait "*aussi bien dans la négation des crimes de guerre que la défense systématique de Vladimir Poutine*". Contacté par le site suisse 20 Minutes, Jacques Baud affirme ne pas avoir été informé de la décision de l'UE et conteste toute propagande ou lien avec Moscou.

Propagande: Un ex-agent secret suisse puni par l'UE qui le juge trop prorusse - 20minutes 14 décembre 2025

Anciens militaires français et suisse, pro-Poutine, anti-Occident... Xavier Moreau et Jacques Baud, ces «*relais de la propagande du Kremlin*» sanctionnés par l'UE

L'UE sanctionne un ex-agent suisse pour propagande pro-russe - rts.ch 14 décembre 2025

Interrogé par Keystone-ATS, le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) a indiqué que la question de la reprise des personnes et entités ajoutées sur la liste noire de l'Union européenne ne se pose pas pour l'instant pour la Suisse.

La Confédération a décidé le 28 février 2022, quelques jours après le lancement de l'offensive russe, de se rallier aux sanctions de l'UE liées à la guerre lancée par Moscou. Elle n'a en revanche pas adhéré au régime européen de sanctions adopté en octobre 2024 concernant les "*menaces hybrides*" de la Russie, à savoir les activités de déstabilisation, a expliqué le Seco.

Un cas d'opposition contrôlée.

J-C - Voici une interprétation biaisée ou destinée à vous induire en erreur. Il y en a comme toujours, alors méfiance. L'auteur insiste lourdement, à son avis l'UE serait en proie à une faiblesse ou "*faillite intellectuelle*", la pauvre, elle serait victime d'une "*incompétence*" qui pourrait être corrigée par la suite ou tout rentrerait dans l'ordre, il pourrait à nouveau soutenir l'UE.

Lu - Et, ce faisant, elle expose crûment sa propre faillite intellectuelle — une bureaucratie incapable de débattre, qui préfère censurer ceux qui la contredisent.

C'est ici que l'angle devient révélateur : ces sanctions kafkaïennes masquent l'incompétence flagrante de la bureaucratie bruxelloise, incapable de débattre sur le fond et préférant la matraque administrative pour étouffer les voix discordantes.

L'Union européenne n'est plus capable de répondre par le débat. Elle n'est plus capable de contrer une argumentation par une contre-argumentation. Alors, elle recourt à l'arme administrative.

C'est un aveu d'échec intellectuel.

Face à la complexité du réel, la bureaucratie bruxelloise choisit la matraque réglementaire plutôt que l'intelligence. Elle ne réfute plus : elle blackliste.

Autrement dit, Bruxelles ne sanctionne pas une propagande étrangère, mais une lecture non conforme de ses propres sources. Le problème n'est pas l'origine de l'information. Le problème est la conclusion.

J-C - Faux, c'est son contenu avant tout qui est inacceptable pour l'UE, la conclusion ne descend pas du ciel !

Dans différents médias dits alternatifs

1- Ancien colonel suisse, expert du renseignement, auteur s'appuyant sur des sources occidentales, Jacques Baud n'a commis ni crime ni délit.

Son tort ? Avoir analysé la guerre en Ukraine sans se plier au récit officiel.

En le sanctionnant sans procès, l'Union européenne franchit une ligne rouge : celle où la bureaucratie remplace le débat.

2- Il s'agit d'une « *loi sans loi* », déployée sans procès, sans défense, et désormais, sans limites géographiques.

3- Il n'existe pas d'avis d'entraide juridique de l'UE pour des personnes comme Baud, qui soudainement, du jour au lendemain, sont sanctionnées par l'UE: les avoirs sont gelés, la liberté de mouvement est retirée. On vit en tant que citoyen de l'UE ou résident dans l'UE (le Suisse Baud vit en Belgique) seulement de ce que l'État de résidence accorde en strict minimum. À condition d'avoir des économies. Il est également interdit de travailler pour gagner sa vie. Quiconque dans l'UE fournit de l'aide matérielle ou financière à une personne ainsi sanctionnée se rend coupable.

Il faut très bien connaître les méandres du droit de l'UE pour savoir quels droits il reste dans une telle situation. Toute cette misérable décision n° 2024/2643, qui a maintenant été utilisée pour appliquer des sanctions contre Baud, est un pur produit bureaucratique, approuvé par le Conseil des ministres des Finances sans débat le 8 octobre 2024.

Tout se déroule sous le titre: réaction contre la guerre « hybride » russe. Baud peut, s'il se heurte à un mur lors de son recours devant le Conseil, saisir alors la Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg. Une telle procédure prend du temps. Un recours devant une juridiction nationale ou la Cour européenne des droits de l'homme n'est daucune utilité.

En principe, le Conseil peut à tout moment corriger sa propre décision. Les sanctions sont régulièrement réexaminées. Cependant, pour cela, la politique et les médias devraient se pencher sur la décision.

Le but semble être de dire à tous ceux qui ne chantent pas encore sur le même ton que celui qui prévaut actuellement dans l'UE: Taisez-vous. Sinon, vous pourriez bien être le ou la prochain(e). Qui ose alors encore exprimer librement son opinion?

4- L'Union Européenne sanctionne ici une thèse. Jacques Baud, dans ses travaux, soutient que l'intensification des bombardements sur le Donbass en février 2022, documentée par les rapports quotidiens de l'OSCE (qu'il cite abondamment), constituait une préparation d'offensive qui a précipité l'intervention russe. Que l'on adhère ou non à cette lecture des faits, elle relève du débat historique et géopolitique. Elle s'appuie sur des données. En la qualifiant de « désinformation » justifiant une mort civile et économique (gel des avoirs, interdiction de territoire), l'UE ne combat pas une menace : elle institue une vérité d'État.

L'extension totalitaire de la « *menace hybride* »

Cette sanction s'inscrit dans le cadre juridique nouveau et effrayant des « *mesures restrictives eu égard aux activités de déstabilisation de la Russie* », communément appelé régime « *menaces*

hybrides ». Ce texte est un chef-d'œuvre de flou artistique juridique. Il permet de cibler quiconque « *mine ou menace la stabilité, la sécurité ou l'indépendance* » de l'Ukraine ou de l'UE.

Mais qu'est-ce qu'une « *menace hybride* » dans l'esprit de Bruxelles? Jusqu'ici, cela désignait des cyberattaques, des sabotages d'infrastructures ou l'instrumentalisation de migrants. Avec l'inscription de Jacques Baud et de Xavier Moreau (autre analyste, certes plus engagé, mais dont le traitement relève de la même logique), la définition s'étend désormais à la production intellectuelle.

L'UE considère donc qu'un livre ou une interview sur une webradio constitue une menace équivalente à un sabotage de gazoduc. C'est la militarisation de la censure. En plaçant des intellectuels sur la même liste que le « *142e bataillon de guerre électronique* » russe ou les agents du GRU, Bruxelles efface la distinction fondamentale en démocratie entre l'acte de guerre et l'expression d'une opinion dissidente.

L'extraterritorialité et le mépris de la souveraineté suisse

Le cas Baud soulève une autre question gravissime : celle de la souveraineté. Jacques Baud est un citoyen suisse résidant en Suisse. La Suisse n'est pas membre de l'Union Européenne. En quoi la Commission de Bruxelles est-elle compétente pour juger de la liberté d'expression d'un citoyen helvétique sur son propre sol?

L'UE applique ici une extraterritorialité agressive, calquée sur le modèle américain qu'elle prétendait jadis combattre. Elle dit à la Suisse : « *Vos citoyens doivent penser comme nous, ou nous les traiterons comme des ennemis* ». Berne, dans une tentative de sauver les apparences de sa neutralité (déjà bien écornée), a fait savoir via le SECO qu'elle ne reprendrait pas automatiquement cette sanction spécifique, n'ayant pas adhéré au régime « *menaces hybrides* ». Mais la réalité bancaire est tout autre : quel banquier suisse prendra le risque de garder les comptes d'un homme listé par Bruxelles, sachant que l'UE menace de couper l'accès au marché unique aux complices de la « *désinformation* »? Jacques Baud est désormais un paria financier en Europe, condamné sans procès, sans débat contradictoire, pour délit d'opinion.

5- Ce basculement marque une rupture civilisationnelle. Sanctionner un analyste pour ce qu'il écrit revient à ériger l'idéologie en loi et la conformité en critère de citoyenneté. Le débat disparaît, remplacé par une hiérarchie morale décrétée d'en haut. Bruxelles agit comme un pouvoir assiégié : toute divergence devient un sabotage, toute critique une menace stratégique. La mécanique est claire :

- délégitimer la parole dissidente,
- l'assimiler à un danger politique,
- justifier ensuite la répression administrative.

Ce schéma n'a rien de démocratique. Il installe une gouvernance par la peur intellectuelle, où l'autocensure devient réflexe de survie. L'Union européenne, incapable d'assumer ses échecs géopolitiques, préfère museler ceux qui les exposent. La souveraineté intellectuelle des peuples est sacrifiée sur l'autel d'un narratif figé, sanctuarisé, présenté comme seule vérité autorisée.

Sanctionner la pensée constitue l'aveu ultime d'un projet autoritaire. L'Europe d'aujourd'hui ne combat plus des crimes, elle punit des raisonnements. Cette logique totalitaire repose sur une inversion fondamentale : l'analyse devient une agression, la lucidité une hostilité. En ciblant des figures comme Jacques Baud et Xavier Moreau, Bruxelles envoie un message limpide : réfléchir hors cadre expose à la répression. Ce n'est plus le contenu qui compte, mais l'alignement. L'Union européenne s'arroge ainsi le droit de définir le périmètre du pensable. Tout ce qui s'en échappe doit être neutralisé. Cette dérive n'est pas une excroissance marginale, elle est le cœur d'un système technocratique qui ne survit que par le contrôle des récits. La liberté d'expression devient conditionnelle, accordée uniquement aux voix dociles.

Nous assistons à une mutation profonde : l'Europe ne se contente plus de gouverner, elle prétend façonnier les consciences. Qui aurait imaginé voir l'analyse stratégique traitée comme un délit ? Et pourtant, nous y sommes. Cette criminalisation de la pensée signe la faillite morale et politique du projet européen actuel. Incapable de tolérer la pluralité, Bruxelles choisit la coercition intellectuelle. Ce choix aura un coût durable : la défiance, la fragmentation, et la perte totale de crédibilité. Un pouvoir qui interdit de penser ne protège rien, il se protège lui-même. Face à cette dérive, une évidence s'impose : défendre la souveraineté intellectuelle n'est plus un luxe, mais une nécessité vitale. Car lorsque l'écrit devient un acte hostile, c'est que la liberté a déjà quitté le champ de bataille.

Parle d'internaute

0- Ce qui arrive est inquiétant, mais parfaitement logique et cohérent du point de vue d'une idéologie dominante désormais bien installée en Europe. La normalisation de la surveillance des discours, justifiée au nom de la lutte contre la désinformation, s'exerce sans garanties procédurales, sans débat public réel et sans pluralité d'interprétations — autrement dit, dans le cadre étroit d'une raison close. Cette dérive n'est pas un accident. Elle s'inscrit dans une architecture politique et économique plus vaste : celle du système néolibéral européen à visée mondialiste, dont les tensions internes deviennent chaque jour plus visibles.

L'Union européenne se présente comme un projet démocratique fondé sur des valeurs — droits fondamentaux, État de droit, liberté d'expression. Mais dans les faits, ces principes sont structurellement subordonnés à des impératifs économiques et géopolitiques. Le cœur du pouvoir européen ne réside pas dans la délibération citoyenne, mais dans les traités, les règles budgétaires, les accords commerciaux et les grands « deals » conclus entre institutions, multinationales, acteurs financiers et industries stratégiques. La démocratie y est tolérée tant qu'elle ne perturbe pas le bon fonctionnement du marché.

Ce renversement est décisif. Dans une démocratie véritablement subsidiaire, l'économie est un moyen au service du politique et du bien commun. Dans l'Union européenne actuelle, c'est l'inverse : le politique devient un instrument de stabilisation d'un ordre économique donné. Toute contestation profonde de cet ordre est alors perçue non comme un désaccord légitime, mais comme une menace systémique. D'où la tentation de neutraliser le débat en amont, par la disqualification morale ou par la sanction administrative.

La sanction infligée à Jacques Baud illustre parfaitement cette logique. Il ne s'agit pas de réfuter ses analyses, mais de les rendre inaccessibles, inaudibles, voire socialement toxiques. Le procédé est révélateur : pas de procès, pas de contradiction, pas de droit de réponse. Une décision technocratique, opaque, justifiée par des catégories floues — « propagande », « complotisme » —

devenues des instruments de gouvernement. Nous ne sommes plus dans une démocratie délibérative, mais dans une gestion des récits.

Ce glissement est cohérent avec l'idéologie néolibérale elle-même.

Un système qui se présente comme rationnel, scientifique et inévitable finit toujours par considérer la critique comme une irrationalité dangereuse. Or le néolibéralisme européen est aujourd'hui traversé de contradictions majeures : promesse de souveraineté populaire contre réalité d'une gouvernance hors-sol, discours de paix contre escalade militariste, défense proclamée des droits humains contre violations procédurales manifestes. Mais ce système n'est plus capable de voir ses propres incohérences, aveuglé par ses angles morts idéologiques.

L'aveuglement n'est pas seulement institutionnel, il est culturel. En réduisant le champ du dicible, on réduit mécaniquement le champ du pensable. La société s'habitue à des récits simplifiés, manichéens, émotionnels. La complexité devient suspecte. La nuance est interprétée comme une trahison. C'est ainsi que s'installe une ploutocratie douce : un pouvoir concentré entre quelques grands acteurs économiques et politiques, protégé non par la force brute, mais par la gestion de l'opinion et la moralisation du débat.

Ce que nous vivons n'est donc pas seulement une crise de la liberté d'expression, mais une crise de la démocratie comme processus vivant. Une démocratie sans conflit réel, sans pluralité authentique, sans contestation structurée, n'est plus qu'une façade procédurale. Elle subsiste formellement, mais se vide de sa substance. (Encore un petit effort, de quelle "substance" s'agissait-il ?- J-C)

1- La population doit prendre note que dans l'union européenne, on peut être puni, sans avoir transgressé une loi, sans accusations, sans procès, sans jugement, sans savoir par qui, sans possibilité de se défendre, sans pouvoir être entendu et sans possibilité de recours. Vous êtes sur de vouloir vous placer sous l'autorité juridique de cet ensemble ? Pour moi, l'accord institutionnel, qui nous rend sujet de cet ensemble anti-démocratique, est inacceptable!

Vous constaterez qu'il ne diffuse pas une opinion, mais présente les faits. La façon dont la situation nous est présentée dans la presse chez nous fait que les simples faits sont tellement éloignés des articles usuels qu'il apparaît comme pro-Russes. Il indique d'où proviennent les informations qu'il reprend. Tout est sourcé. Je ne vois absolument pas ce qu'il y a de répréhensible à présenter la situation. Si la réalité vous dérange, il y a peu de chance pour celle-ci s'adapte.

Lorsque quelqu'un ose donner des points de vues avec des faits et des références vérifiables et ces derniers vont à l'encontre de la doxa bruxelloise elle sanctionne. Et après ils disent qu'on vit en démocratie avec le plus grand respect de la liberté d'expression. De qui se moque-t-on?

2- Et la liberté d'expression? On s'en vante beaucoup, mais en cas de crise, les autorités de l'EU agissent comme dans une dictature: tu dis comme nous ou tu la fermes.

3- Il serait plus intelligent d'opposer des arguments à ces soit disant discours complotistes. En fait cette mesure de censure sans décision de justice française et procès contradictoire démontre que l'UE est bien totalitaire et que ces personnes ont au moins en partie raison.

4- Cette décision montre le vrai visage de l'UE, et de nos dirigeants, toute pensée différente de la bien pensance doit être muselée, et cela s'appelle la censure, dans une Europe totalitaire.

5- Vous constaterez que les généraux de plateaux et les spécialistes en peau de lapin, qui racontaient n'importe quoi sur l'évolution de la situation militaire en Ukraine ne sont pas inquiétés par la police de la pensée type 1984 de l'UE. Ensuite, au niveau exécutif, c'est l'action dudit exécutif sans intervention de tribunaux... donc le retour de la lettre de cacher de Louis 14 en 2025.

6- Inquiétant que l'UE condamne deux personnes sous prétexte que leurs opinions ne sont pas conformes à la ligne géopolitique actuelle de Bruxelles ! Vraiment inquiétant.

7- Le crime de lèse-majesté est de nouveau en vigueur!

Pas de procédure judiciaire. Un parti pris purement politique. Ces deux personnes ont eu raisons depuis le début de la guerre et ont le leur fait payer. Bienvenue dans la future UE! Pas d'opposition possible sinon l'exil !

Effrayant !

8- En résumé, on n'a pas d'autres choix que d'être sur la ligne de l'Elysée sur la guerre en Ukraine. Toute autre opinion n'est même pas écoutée et immédiatement classée en théorie du complot ou en relais de la "propagande du Kremlin".

9- Les européens ont été lobotomisés par le discours des néoconservateurs démocrates américains, qui veulent effacer 3 arguments IMPARABLES: 1) qui a gagné les élections présidentielles ukrainiennes de 2010 validées par l'OSCE ? Regardez bien la répartition des vies sur wikipédia! Yanoukovitch avait la même légitimité que Macron jusqu'à l'élection prochaine précédemment prévue en 2015 et dans le respect de l'entièreté de son mandat ! 2) Qui avait gagné les élections législatives ukrainiennes de 2012 validées par l'OSCE ? Les miliciens du Pravy Sektor (extrême droite Ouest ukrainienne) lors de l'euromaidan de 2014 armés et entraînés par la CIA de Nuland-Kagan ne peuvent pas démettre des députés majoritaires du Parti des régions (Sud-Est ukrainien), qui disposent de la légitimité électorale ! 3) qui avait déchiré l'accord de sortie de crise le 21 février 2014 paraphé par la France, l'Allemagne et la Pologne ? Paroubiy président de Svoboda (extrême droite Ouest ukrainienne liée au Pravy Sektor) l'avait déchiré de façon unilatérale sur le podium de

l'euromaidan devant la foule illégitime (non représentative de la majorité) et en présence des représentants américains ! 4) sans parler de Minsk1 et 2, qui n'avait pas été respecté par les ouest ukrainiens sciemment pour reconstituer une armée par les USA (selon Hollande et Merkel)

10- Cette décision sans procès me choque énormément. Et surtout cela me rend le discours de ces deux hommes encore plus suspect puisqu'il dérange à ce point les dirigeants européens et américains.... Si ce n'est que des foutaises ils auraient laissé courir.

11- Dans des états de droit, une sanction doit être précédée d'un procès équitable fondé sur une accusation d'infraction. Sanctionner ces gens pour délit d'opinion atteste, si besoin était, que l'UE est une dictature. Sommes-nous sous le coup d'une loi martiale en raison de la guerre larvée que mois menons contre la Russie ?

12- On peut donc être condamné sans jugement pour ses idées par l'Union européenne. Interdiction de penser et de parler autrement que selon la doxa européenne.

13- Intéressant : l'immense majorité des lecteurs sont contre cette '*liste noire*' telle qu'elle a été décidée et conçue. Malheureusement, je pense que les dictatures règnent partout dans le monde aujourd'hui

14- Et pour finir, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Et précisément son article 11 :

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

15- Il y a la Déclaration universelle des droits de l'homme (adoptée par l'ONU le 10 décembre 1948, après la Seconde Guerre mondiale) opposable à tous les états membres de l'ONU. Article 19 : *« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »*

16- La Convention européenne des droits de l'homme (adoptée en 1950, entrée en vigueur en 1953) et ratifiée par la France et la Suisse. Article 10 : (Liberté d'expression) : Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de

communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontières. Le présent article n'empêche pas les États de soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisations.

17- Cette information est terrifiante. D'où sort cette "*liste noire*" ? Quelle est sa base juridique ? Depuis quand n'a-t-on plus le droit d'être "*Pro-russe*" ?

Quelle action délictueuse ces hommes ont-ils commis ? Quel tribunal les a jugés ? L'Occident serait-il devenu une dictature aux mains d'une coterie "*progressiste*"

18- Ah ouais ? Et vous voulez quoi, comme analystes, à la place de ces hommes sérieux, dont les interlocuteurs naturels sont John Mearsheimer, Jeffrey Sachs, Emmanuel Todd? Des échappés de Sainte-Anne comme Tenzer et Yakovleff?

En outre, vous appuyez des mesures tout simplement illégales et fascisantes. Bravo, les Goebbels au petit pied !

19- J'écoutais assez fréquemment Jacques Baud et le trouvais assez modéré dans ses appréciations, certainement pas un propagandistes pro russe Ni un pro poutine... la situation en Ukraine est tout de même très complexe

Xavier Moreau est lui clairement « *pro russe* » assumé, mais il mérite aussi d'être écouté Je ne le considère pas comme un « *propagandistes* »

J'écoute aussi LCI, ainsi que d'autres personnes bien informées comme Pierre Lelouche

Nous ne sommes pas en guerre contre la Russie et j'espère qu'une solution de paix sortira de tout cela.

20- Il devient clair que l'UE n'est pas l'amie de la liberté d'expression ni de la diversité d'analyse qu'elle appelle "*complotisme*".

Les Européens sont avertis: il n'existe qu'une "*vérité*", celle de l'UE, pays de l'"*Etat de droit*".

21- Soutien total à Jacques Baud et Xavier Moreau. Depuis le début de la guerre leurs analyses ont été extrêmement claires et se sont révélées systématiquement pertinentes. Ils ont expliqué avec forces de détails et de preuves trouvées dans les sources occidentales, pas besoin d'aller chercher les sources russes, ce qu'il se passe réellement et quelles sont les évolutions à attendre du conflit, sans se tromper. Ces sanctions sont une preuve supplémentaire de la dérive totalitaire des gouvernements européens, aux antipodes des prétendues valeurs dont ils se réclament.

22- Le journal (Le Figaro - J-C) qui s'autoproclame défenseur de la liberté depuis 200 ans a manqué l'occasion de le démontrer. Dans cet article pas l'ombre d'un petit doute exprimé sur la légitimité de ces sanctions et de ces atteintes flagrantes et graves à la liberté d'expression.

23- Jacques Baud est un analyste, il ne partage pas le point de vue dominant sur le conflit et ses causes, et alors ? Est-ce une raison pour le sanctionner ? Il connaît bien l'Ukraine. Il a servi l'Otan, sur place en 2014, et a été officier du renseignement Suisse à la fin de la guerre froide. Ses livres sur le conflit n'utilisent que des sources occidentales et ukrainiennes référencées. Peut-on priver une personne de son droit à la liberté d'expression ? Droit garantie par l'article 10 de la Convention européenne ? J'aurais pensé que non.

24- C'est quoi être un agent de déstabilisations russe?

Si c'est être payé par la Russie ou avoir des avantages quelconque venant des russes, il faut prouver effectivement que ces gens reçoivent quelque chose: ce qui n'a été fait pour aucune des personnes accusées !

25- Si c'est avoir une parole différente de la parole officielle: oui effectivement, ces gens ont une parole contraire à celle de l'UE. Mais ils n'ont pas juste une parole : ils ont aussi des arguments.

Jacques Baud par exemple ne parle pas de nulle part : ancien colonel de l'armée suisse, analyste stratégique, spécialiste du renseignement et du terrorisme, était reconnu et écouté jusqu'à ce qu'il donne son point de vue sur le conflit Russie Ukraine et là, tout d'un coup il ne faut plus l'écouter...

26- On dérive petit à petit: il faut être d'accord avec la parole officielle. Si vous ne l'êtes pas, vous êtes ostracisé. Pas seulement sur le conflit Russie Ukraine, mais également sur le conflit Israël Palestine

On ne pouvait pas terminer sans lui donner la parole !

Navalny et le complotisme occidental | Jacques Baud - Antithèse 24 août 2021

<https://www.youtube.com/watch?v=Wec5V-OQKyM>

"Comment l'occident a trahi les ukrainiens" - Jacques Baud - Le Média 30 janv. 2024

<https://www.youtube.com/watch?v=80aqgYxfBlA>

La Grande Interview de Jacques Baud. Ce que nous TOUS devons savoir sur la guerre en Ukraine.- Dialogue F-R 26 avr. 2025

<https://www.youtube.com/watch?v=l9-Er-vHCDs>

Rencontre avec Jacques Baud. La crise des drones et toute l'actu de la guerre en Ukraine - Dialogue F-R 29 sept. 2025

<https://www.youtube.com/watch?v=hIu4K6aBR7g>

Jacques Baud : "Trump oublie qu'on n'impose pas la paix par la force" - OMERTA oct. 2025

<https://www.youtube.com/watch?v=7XQzCc73pt0>

Jacques Baud répond à ses détracteurs - L'Impertinent TV 23 nov. 2025

<https://www.youtube.com/watch?v=3h3lqukuj6w>

Jacques Baud - Le Plan De Paix Américain en 28 Points - Max Milo Éditions 26 nov. 2025

https://www.youtube.com/watch?v=A_kEtS7xuBU

Jacques Baud - Les russes accepteront-ils le plan de paix ukraino-américain? - Max Milo Éditions 2 déc. 2025

<https://www.youtube.com/watch?v=IZPnfBPUzIY>

Totalitarisme. L'Arcom et le Conseil d'État en procureurs du ministère de la Vérité.

(J-C - Vous vous doutez bien que mon propos n'est pas de soutenir CNews, mais de montrer la nature dictatoriale de l'Arcom et du Conseil d'Etat, en fait, les institutions de la Ve République.

Lu.

Depuis plusieurs années, la question du réchauffement climatique occupe toutes les conversations, tous les médias, toutes les institutions. Désormais c'est également le droit qui se saisi du sujet, comme l'illustre la récente décision du Conseil d'État venant confirmer une amende de l'Arcom contre CNews pour des propos «*climatosceptique*» tenus par un invité à l'antenne.

Lors de l'émission «*Punchline été*» du 8 août 2023, et à rebours du discours habituel, l'économiste Philippe Herlin a pourtant eu le malheur d'affirmer sur le plateau de CNews que «le réchauffement climatique anthropique» était «un mensonge relevant du complot» sans que le présentateur ne lui apporte ensuite la contradiction. L'Arcom avait ainsi, en juillet dernier, sanctionné la chaîne d'une amende de 20 000 euros pour avoir manqué à ses obligations, selon lesquelles la chaîne «est tenue d'assurer une présentation honnête des questions prêtant à controverse, en particulier en assurant l'expression des différents points de vue»

Face à cette sanction, la chaîne a usé de son droit au recours (comme tout justiciable aurait pu le faire) et saisi le Conseil d'État. La haute juridiction a ainsi, par un arrêt du 6 novembre 2025, confirmé la sanction de l'Arcom.

Cette décision a été saluée par une partie des commentateurs médiatiques et politiques, elle est pourtant tout à fait discutable. En effet, elle ne se limite pas à rappeler les obligations de pluralisme d'une chaîne de télévision, elle vient juridiquement enserrer et limiter le débat scientifique, elle consacre l'existence d'une vérité scientifique juridiquement opposable, comme un catéchisme imposé par l'État, validé par la Justice, que les médias n'auraient plus le droit de laisser contester, alors même que toute science authentique implique la contradiction, la critique et la confrontation permanente des idées.

Pour comprendre la situation, il faut revenir au cœur du débat. La théorie du réchauffement climatique, selon la définition du dictionnaire Larousse, désigne la modification du climat terrestre se caractérisant par une augmentation de la température moyenne à sa surface.

Pour se justifier, le Conseil d'État évoque des propos «*grossièrement erronés et manifestement non conformes aux données acquises de la science*».

Les Conseillers d'État se jugent ainsi compétents pour évaluer la véracité de données scientifiques. Cela nous semble être un basculement conceptuel majeur, car une instance juridique se transforme ainsi en arbitre du vrai scientifique.

La science, comme nous l'avons évoqué plus haut, ne peut progresser sans critique, doute, confrontation et remise en cause permanente.

De manière paradoxale, l'arrêt reproche à CNews un manque de «pluralisme» alors même que l'expression d'un point de vue minoritaire constitue une condition essentielle de ce même pluralisme. Le raisonnement du Conseil d'État revient à affirmer qu'une opinion non conforme au consensus scientifique, exprimée sans contradicteur, suffit à établir une violation du pluralisme et à justifier une sanction.

Cette logique est profondément incohérente, car la diversité des opinions inclut nécessairement les points de vue minoritaires, divergents, dérangeants, voire erronés.

Avec une telle approche, la liberté d'expression n'existe que tant qu'elle ne contredit pas la vérité officielle. Le pluralisme n'existe que s'il ne diverge pas trop de la ligne dominante, ce qui revient à instaurer un pluralisme conditionnel et strictement surveillé.

On ne peut que ressentir qu'une injustice criante face à une telle situation. Comment un pays qui place la liberté d'expression au cœur de ses valeurs peut-il condamner une chaîne pour avoir laissé s'exprimer un avis différent, alors même que la fonction première du débat est de permettre aux invités d'exposer leur opinion et aux téléspectateurs de se faire leur propre jugement ? Ce raisonnement de bon sens semble pourtant étranger au juge de la haute juridiction.

Cet arrêt est d'autant plus préoccupant qu'il s'inscrit dans la continuité de lois venant encadrer fortement certains discours. La France n'en est en effet pas à son coup d'essai dans la sanctuarisation juridique de la Vérité, et on pense bien sûr à la loi Gayssot de 1990, présentée à l'époque comme une exception, mais qui confiait au juge le pouvoir de déterminer ce qui pouvait ou non être discuté sur un événement historique. On affirmait alors que ce serait un cas isolé.

Trente-cinq ans plus tard, la même mécanique réapparaît, cette fois dans le domaine scientifique. La loi Gayssot sacralisait une vérité historique et l'arrêt contre CNews sacrifie une vérité scientifique. La tendance est évidente : dès qu'un domaine devient politiquement sensible, L'État, et maintenant certains juges, tentent de sanctuariser les récits considérés comme acceptables.

Il faut pourtant rappeler les dangers d'un tel chemin. La science ne doit pas s'imposer par la loi mais par l'expérience, la démonstration et la reproductibilité (La reproductibilité d'une expérience scientifique est l'une des conditions nécessaires pour que des observations faites lors de cette expérience puissent entrer dans le processus d'amélioration perpétuelle des connaissances scientifiques). Lorsque le pouvoir politique prétend protéger la science en sanctionnant les opinions divergentes, il ne protège en réalité que sa propre narration, verrouille le débat et transforme un consensus en dogme.

Lorsque l'État décide du vrai, il ne s'agit plus de science mais de doctrine, et quand la vérité devient imposée, la confiance s'effondre.

Cette affaire dépasse largement une simple sanction administrative et soulève un enjeu démocratique fondamental : une juridiction peut légalement déterminer ce qui est vrai ou faux dans un débat scientifique ?

Si la réponse est affirmative, alors après l'histoire et le climat, ce sont d'autres domaines qui suivront inexorablement au détriment de la vérité scientifique et des possibilités de progrès qu'elle offre. Une démocratie ne repose pas sur une vérité d'État mais sur un espace où toutes les idées, même fausses, peuvent être discutées, réfutées et dépassées.